

Neuchâtel, le 16 juin 2026

Mise au concours : valorisation du réaménagement des Jeunes-Rives au moyen de créations artistiques

La Ville de Neuchâtel invite les artistes et collectifs d'artistes à déposer leur candidature pour la réalisation d'une création dans le parc des Jeunes-Rives. Financé par le pourcent culturel communal lié au réaménagement des Jeunes-Rives, ce concours est doté d'un montant de 175'000 francs. La première phase du concours est ouverte jusqu'au 20 août 2026.

Les Jeunes-Rives figurent parmi les lieux les plus emblématiques de Neuchâtel. Actuellement en cours de réaménagement, cette vaste surface, à l'origine principalement minérale, est destinée à devenir un grand parc végétal, reliant le lac au cœur de la cité. Ce parc public, déjà en bonne partie réaménagé et qui sera entièrement finalisé en 2027, laissera une large place à la nature sur toute la surface du site, mettant en valeur le lien avec l'eau tout en offrant des opportunités pour les loisirs, la culture, le sport, les rencontres et le bien-être.

Tout chantier d'envergure en Ville de Neuchâtel prévoit la réalisation d'une œuvre artistique financée par 1% des coûts totaux des travaux. Ainsi la Ville de Neuchâtel lance un appel aux artistes ou collectifs d'artistes pour la création d'une intervention artistique, temporaire ou mobile, entrant en dialogue avec cette vocation de détente et de loisirs du parc. Ce concours est doté d'un montant de 175'000 francs.

Comment postuler ?

Le concours est organisé en deux phases. Les artistes devront soumettre un dossier comprenant un CV, un portfolio et une lettre de motivation expliquant les raisons qui les incitent à prendre part au projet. Sur cette base, un jury indépendant sélectionnera 4 à 5 dossiers et invitera les artistes choisi-e-s pour la suite de la procédure.

Le dossier est à envoyer en format numérique à culture.vdn@ne.ch et en format papier au service de la culture, avec la mention « Pourcent artistique Jeunes-Rives ». Délai : **jeudi 20 août 2026, 17h.**

Plus d'informations et cahier des charges à télécharger sur le site internet de la Ville,
[onglet Culture – Monde culturel](#).

Sur le parc des Jeunes-Rives : www.neuchatelville.ch/parc-jeunes-rives

Ville de Neuchâtel

Renseignements complémentaires :

Isabelle Fasnacht, chargée de projets, Service de la culture, 032 717 70 80 – isabelle.fasnacht@ne.ch

